

TROISIEME

de l'Enseignement Agricole

ADMISSION	Sur dossier et entretien après la classe de 4 ^{ème}
OBJECTIFS	La formation débouche sur le Diplôme National du Brevet et permet d'accéder aux baccalauréats professionnels en 3 ans, aux Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou, pour les bons dossiers, à la classe de seconde générale et technologique.
POURSUITES D'ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréats professionnels agricoles en 3 ans ; possibilité d'obtenir le Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA) par certification à la fin de la classe de 1^{ère} et Brevets Professionnels Agricoles (BPA niveau V) • Classe de 2^{nde} générale et technologique • Certificats d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) • Baccalauréats professionnels en 3 ans, BP ou CAP de l'Education Nationale
	<p style="text-align: center;">Une pédagogie de la réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'utilisation de méthodes d'enseignement novatrices et de la pluridisciplinarité. (regards croisés de plusieurs matières sur un même thème) • Par une motivation technique concernant : <ul style="list-style-type: none"> - les productions animales - le machinisme agricole - les techniques d'aménagement • Par des supports pédagogiques adaptés : <ul style="list-style-type: none"> - mini-stages sur l'exploitation agricole du lycée, visites d'entreprises, séances de découverte des métiers... - stage en entreprise
SPECIFICITES	<p style="text-align: center;">Obtention du Diplôme National du Brevet (DNB)</p> <p>Les élèves se présentent au Diplôme National du Brevet (DNB) selon des modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un examen écrit qui comprend trois épreuves : <ul style="list-style-type: none"> - français (coefficient 2) - mathématiques (coefficient 2) - histoire-géographie – éducation civique (coefficient 2) • Un examen oral : <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de l'art (coefficient 2) • Un contrôle en cours de formation, effectué tout au long de l'année de troisième, permet la prise en compte de connaissances et compétences diverses des élèves dans toutes les disciplines. Sont également pris en compte les points supérieurs à la moyenne obtenus dans l'enseignement optionnel facultatif.



TROISIEME de l'Enseignement Agricole

	<i>Disciplines</i>	<i>Horaire hebdomadaire</i>	
HORAIRE	• Français	3,5	
	• Histoire – Géographie – Education civique	2,5	
	• Langue vivante 1(anglais)	2	
	• Mathématiques	3	
	• Education Socioculturelle	2	
	• EPS	3	
	• Physique – Chimie	2	
	• Biologie - Ecologie	1,5	
	• Techniques de l'informatique	1	
	• Prévention – Santé - Environnement	1	
	• Sciences et techniques professionnelles	4	
	• Pluridisciplinarité	3,5	
	STAGES	2 semaines dans une structure professionnelle choisie par l'élève, en fonction de son projet d'orientation	